

Groupe Pays Mauritanie

Réunion plénière le 07 février 2008 à l'Assemblée nationale

Dates à retenir :

- dec 08/début 2009 : Assises de la Décentralisation en Mauritanie, dates non encore fixées
- 16 décembre : Assemblée générale de Cités Unies France

Mars 08

Synthèse

Présents :

Collectivités locales :

Michel SAPIN (Argenton-sur-Creuse). Député-Maire, président du groupe-pays Mauritanie et président du groupe d'amitié parlementaire franco-mauritanien.

Daniel GARNIER (Aubervilliers), Ralf HOFMANN (Aubervilliers), Carlos SEMEDO (Aubervilliers), Pascal MEYER (Conseil régional du Centre), Djibril SOW (Conseil régional du Centre ; coordinateur du Centre de ressource au Gorgol), Bernard VALETTE (Conseil régional du Centre, membre du bureau de Cités Unies France), Évelyne BOILLET (Chevilly-Larue), Danielle LAUREAUX (Chevilly-Larue), Brigitte FIELD (Conseil régional d'Ile de France), Denis GOUET-YEM (Lieuxaint), Michael RAMTOHUL (Montreuil), Jean Claude ROGER (Noisy-le-Sec), Marie Thérèse GUYON (Noisy-le-Sec), Joël CLAYETTE (Noisy-le-sec), Daniel ALLIOUX (S.A.N de Sénart ville nouvelle), Jérôme BOURGIS (S.A.N de Sénart ville nouvelle), Évelyne LEBault (Savigny-le-Temple), Lydie HENNE (Savigny-le-Temple), Marie Adélaïde CARVALHO (Savigny-le-Temple), Tamara COSTES (Savigny-le-Temple).

Autres Institutions :

Son Excellence Madame l'Ambassadeur Matt Mint Mahamed El Mokhtar OULD EWNE (Ambassade de Mauritanie en France), Mamadou BA (Ambassade de Mauritanie en France), Pierre LAYE (Ministère des Affaires étrangères et européennes), Mamadou KONATE (Maire de la ville d'Arr, Guidimaka en Mauritanie et chef de la délégation de sa commune composée de : Hamady Mohamed, Mahmoud KHARCHI et de Sallou SAKHO (agent de développement local), Simbara CAMARA (Association des ressortissants de la ville d'ARR), Astrid Frey (Cités Unies France), Halimata OUEDRAOGO (Cités Unies France), Assiba ABBACI (Cités Unies France), Sophie GARCELON (GRDR).

Excusés :

Collectivités locales :

Arlette BERNARD et Bruno NOIRET (AIJC – Dardilly, Limonest, Champagne en Mont d'Or).

Autres Institutions :

Paulette BRISEPIERRE (Sénat),
Élisabeth BARINCOU (Assemblée des Départements de France),
Toussaint CARADEC (MAEE/Délégation à l'Action extérieure des collectivités locales),
Camille SEVERAC (Agence française de Développement).

Propos introductifs de Monsieur Michel Sapin, président du groupe pays Mauritanie

Monsieur Sapin après avoir souhaité la bienvenue aux différents participants et plus particulièrement à madame l'Ambassadeur de Mauritanie en France, fait état de quelques informations sur la situation actuelle en Mauritanie. De façon générale, malgré les événements récents qui se sont déroulés dans le pays, il encourage la poursuite des relations entre les collectivités et autres organisations françaises et mauritaniennes.

Le tourisme a chuté de près de 95 % depuis l'assassinat des 4 touristes français fin décembre et l'avis du site du ministère des Affaires étrangères déconseillant fortement de se rendre en Mauritanie. Il évoque la question particulière du déplacement des jeunes dans le cadre de certains jumelages et rappelle que le ministère de l'Education Nationale est tenu de suivre les instructions du ministère des Affaires étrangères.

En conclusion, il souligne que la Mauritanie se trouve dans une situation délicate et qu'il est donc de la responsabilité des partenaires français de faire passer des messages positifs et d'apporter leur aide à ce pays.

Prise de parole par madame l'Ambassadeur

Madame l'Ambassadeur se dit très satisfaite du cadre de coopération existant entre collectivités françaises et mauritaniennes et de l'apport de Cités Unies France. Il s'agit d'un processus riche et important de coopération qui souligne la volonté de coopérer, de partager et d'appuyer des projets avec les Mauritaniens. En cette période troublée pour son pays, elle évoque les sentiments des Mauritaniens qui ont apprécié le souhait des Français de maintenir les liens de coopération.

Concernant les événements récents en Mauritanie elle se dit choquée par de tels actes qu'elle qualifie de "barbares". Le peuple mauritanien partage cette opinion : selon elle, ce sont des actes étrangers aux moeurs de son peuple d'où l'extraordinaire retentissement médiatique des faits.

Toutefois elle admet que la Mauritanie est confrontée aujourd'hui, comme de nombreux pays dans le monde, à l'insécurité et au terrorisme, qui constitue un nouveau défi ; un autre déficit est celui de l'immigration clandestine, la Mauritanie se trouvant sur la route vers les Iles Canaries.

Elle conclut en indiquant que la Mauritanie a su démontrer qu'elle était capable de mettre en place un véritable système démocratique. Les dernières élections se sont déroulées de façon transparente. Le processus démocratique se construit tous les jours, il est donc primordial de conserver les liens avec les structures décentralisées.

Prise de parole par monsieur Mamadou Ba, conseiller à l'Ambassade de Mauritanie en France

Monsieur Ba évoque son récent voyage en Mauritanie, après l'attaque des touristes français dans la région d'Aleg. Lors de son départ, à l'aéroport, il a eu l'occasion d'interroger des touristes sur les raisons du maintien de leur voyage malgré les risques ; ceux-ci lui ont répondu que ce serait donner raison aux terroristes et que

les pays européens eux-mêmes ont été touchés par le terrorisme ce qui n'avait nullement empêché les gens de voyager.

Il rappelle par ailleurs sa déception quant à la façon dont les médias ont relayé l'information. Aucune télévision européenne ne s'est déplacée sur place ce qui a beaucoup pénalisé la Mauritanie.

Il conclut en précisant que l'ensemble de la population mauritanienne condamne l'événement et il souligne son désir de maintenir les liens entre la France et son pays.

Remarques soulevées par les interventions :

Le président du groupe pays Mauritanie, monsieur Sapin, évoque le passage à une société démocratique dans ce pays, « la transparence des élections étant unanimement positive ». Plus de 90 % des maires sont nouveaux et ils disposent de moyens plus importants qu'auparavant.

Plusieurs participants soulignent ne comprennent pas les conseils que le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) donne aux Français sur son site. Selon eux la situation n'est pas désespérée au point de déconseiller aux touristes de s'y rendre, tout est fait pour assurer la sécurité que ce soit des touristes ou des personnes faisant parties d'un déplacement officiel. Toutefois, monsieur Sapin évoque des cas où des Français en déplacement dans d'autres pays et victimes d'événements similaires se sont retournés contre le MAE plaidant le manque d'information sur leur site concernant la dangerosité du pays d'où l'extrême prudence du MAE.

Retour sur la récente mission de Cités Unies France en Mauritanie (27 novembre – 03 décembre 2007)

Après le départ de madame l'Ambassadeur, monsieur le président rappelle les thèmes de la réunion, en relation avec la récente mission en Mauritanie sous l'égide de monsieur Daniel Allieux, conseiller au syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de Sénart¹ :

- Concernant les **Assises de la décentralisation** qui doivent se tenir en Mauritanie en juin, bien qu'aucune date précise n'ait été donnée, des termes de référence vont être élaborés par le ministère de la Décentralisation, avec la volonté d'être tourné vers l'avenir, notamment dans l'application du nouveau code des collectivités territoriales ; le groupe pays Mauritanie est en attente de ces termes de référence pour pouvoir se mobiliser.

¹ La délégation était composée de Daniel Allieux, Conseiller du SAN de Sénart ; Line Magne, Directrice générale du SAN de Sénart et maire adjointe à Moissy-Cramayel ; Jérôme Bourgis, responsable des relations internationales au SAN de Sénart ; Evelyne Lebault, maire adjointe à Savigny-le-Temple ; Marie-José Monville, maire adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse, Savigny-le-Temple ; Brigitte Field, chargée de mission aux relations internationales, CR Ile de France ; Bruno Noiret et Arlette Bernard, membres de l'Association internationale de jumelage coopération AIJC Dardilly, Limonest, Champagne en Mont d'Or ; Astrid Frey, chef de projets au pôle Afrique de Cités Unies France.

- La rencontre avec le **bureau de l'Association des Maires de Mauritanie** s'est déroulée dans un climat de bonne entente ; le bureau, totalement renouvelé suite aux dernières élections, a fait part de sa volonté d'être accompagné sur des sujets de plaidoyer, tel que sa contribution sur le nouveau Code des collectivités locales. Astrid Frey est chargée de se renseigner sur le calendrier de l'adoption de celui-ci. Plus généralement, le bureau souhaite plus d'échanges et a plaidé pour la reconnaissance et le respect des maires. L'AMM devrait être renforcée (personnel) prochainement. Le thème de l'intercommunalité a également été abordé.

- Évocation de **l'avant-projet de loi portant code des Collectivités Territoriales** : ce projet déposé à l'Assemblée nationale mauritanienne, mais pas encore débattu, a suscité un certain nombre de réactions. Monsieur Sapin a ainsi souligné la création des Conseils de Wilaya qui pourraient s'apparenter à des Conseils de Régions ce qui faciliterait, d'après lui, la coopération décentralisée notamment avec les départements et régions françaises. D'autres intervenants font mention de leur désir de pouvoir discuter du projet au moment des Assises de juin. Cependant, le souhait du gouvernement mauritanien semble être d'avoir le Code accepté avant les Assises pour discuter de sa mise en œuvre. Enfin l'Association des Maires de Mauritanie souhaite que ce projet tienne compte de leurs remarques. Ils désirent que les maires soient reconnus et respectés comme tels, avoir du personnel efficace, et que les relations entre les maires français et mauritaniens soient d'avantage développées.

- Rencontres autour du **projet PERICLES – programme de renforcement des collectivités locales et de leurs services** ; pour rappel, il s'agit d'un ambitieux projet d'appui à la décentralisation, conjointement financé par la Commission européenne et les coopérations allemande, espagnole et française. Lors de sa mission, la délégation du groupe pays Mauritanie a pu échanger avec le comité de suivi de ce projet, composé des 4 coopérations mentionnées ci-dessus. Les membres de la délégations présents ont donné leur avis :

⇒ Il y a à ce stade beaucoup de flou autour du projet. Les moyens financiers sont importants, alors que les modalités de mise en œuvre du projet ne sont pas clairement définies ; dès lors se pose la question de la manière dont l'argent sera dépensé. Les élus semblent avoir été peu impliqués, les discussions ont surtout été menés entre responsables ministériels et experts.

⇒ l'accueil très favorable de la mission par la Commission européenne a été très appréciée ; mais cela correspond-il vraiment à une ouverture sur la coopération décentralisée ou est-ce aussi la marque d'un flou sur le projet, y compris par ses protagonistes ?

⇒ Les Mauritaniens semblent très en attente par rapport au projet, mais n'ont pas encore de vision claire sur le contenu des *centres de ressources* ; par conséquent il est difficile pour les collectivités locales françaises de formuler des propositions en appui à ces centres. Il est donc nécessaire de donner plus de temps aux Mauritaniens afin qu'ils réfléchissent à la question. Là aussi, les Assises de la décentralisation pourront être l'occasion pour en discuter.

⇒ Ce projet met également le doigt sur le travail entre les différentes coopérations (Commission européenne, français, allemands et espagnols), démarche intéressante mais qui n'est pas simple car il n'y a pas d'homogénéité des

approches.²

En conclusion, les participants français attendent que le projet se concrétise avant de formuler des propositions. L'arrivée de la chef de projet mi-février devrait permettre de clarifier beaucoup de choses.

Intervention du représentant du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Monsieur Pierre LAYE, membre du bureau d'appui à l'Etat de droit et à la gouvernance locale, rappelle que l'Union européenne est aujourd'hui le partenaire central dans le projet PERICLES. Celui-ci est une tentative d'application de la déclaration de Paris qui est « une belle ambition »³. Il est d'abord un cadre de concertation et devrait devenir en 2011, lors de la mise en œuvre des ressources du 10^e FED, un programme conjoint. Selon le représentant du MAEE, si les critiques sont nombreuses il faut cependant les tempérer. Les débats et critiques sont nombreux et focalisés sur les centres de ressources et leur localisation. C'est sans doute un débat réducteur autour de ce programme. Les centres de ressources plus qu'un outil technique ont vocation à être un partenaire privilégié de la maîtrise d'ouvrage municipale et il faut donc être aussi attentif à leurs missions et leur rattachement institutionnel. D'autre part, il annonce qu'il devrait se rendre fin février en Mauritanie, dans le cadre d'une mission de supervision conjointe avec l'AFD concernant le suivi du programme de valorisation des initiatives de croissance régionale équitable – « VAINCRE ».

Présentation du Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol (CRALCG), par Monsieur Sow, coordinateur

Le « CRALCG » pourrait servir de modèle aux futurs centres de ressources. Le CRALCG est un lieu d'information et de référence pour toutes les communes du Gorgol. L'idée étant d'apporter une expertise locale pour aider les communes dans le processus de décentralisation et de développement local. Il est tant un lieu de formation, de rencontres et de réflexion qu'un lieu de passage : il se veut être le relais entre les différents programmes et structures qui appuient les communes au niveau de la région. Même les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires internationaux y prennent et apportent de l'information : il s'agit donc aussi de renforcer les partenariats. Il est animé par une équipe de trois personnes : Djibril Sow, le coordinateur et deux volontaires du progrès, l'un en charge du suivi du partenariat avec la Région Centre et l'autre placé auprès du GRDR pour la conduite d'un programme d'appui aux collectivités locales (PAIDEL). L'ONG GRDR accompagne en effet plusieurs communes pour la mise en place de leur processus de développement local. La Région Centre et l'Association des maires et parlementaires du Gorgol (AMPG) pourvoient au fonctionnement du CRALG dans le cadre de leur programme de coopération décentralisée.

² Voir également le rapport de mission, Cités Unies France

³ La déclaration de Paris est un accord international adopté le 2 mars 2005 ; elle porte sur l'efficacité de l'aide afin d'en augmenter l'impact. Parmi ses principes, elle vise notamment à *harmoniser* les approches des bailleurs.

Les actions de formation continue sont dispensées par l'Université de Tours (sur la maîtrise d'ouvrage communale, sur le budget), par l'Alliance française de Kaédi (informatique, français administratif...) ou encore par de prestataires locaux ou des services de l'Etat.

Quant à la fréquentation effective du Centre, de nombreux maires viennent régulièrement s'informer. Le centre les aide notamment à formuler des requêtes de financement auprès des bailleurs de fonds et leur apporte conseils et expertise.

Coordonnées : Tél. : (222) 694 41 13 – fax : (222) 533 63 78 – mail : contact_gorgol@yahoo.fr

Projets pour le groupe pays Mauritanie

Concernant le projet de réactualisation de l'annuaire, la question a été posée de savoir quelle forme serait la plus appropriée avec quelle présentation. Peut-être qu'une forme plus élaborée comportant des présentations thématiques, par exemple, pourra être élaborée ; une proposition sera discutée au sein de la cellule d'animation du groupe pays Mauritanie.

La question des nombreuses demandes de jumelages posées à Cités Unies France devra également faire l'objet d'une réponse collective, à élaborer par la cellule d'animation du groupe pays Mauritanie.

Un nouveau partenariat est en train de naître entre la commune de Montreuil et la commune de Gouraye (Guidimakha). La ville de Montreuil a remercié CUF pour les renseignements fournis, et a invité l'ensemble des participants à la signature de la Convention de partenariat le 15 février 2008.

Documents distribués :

- L'avant-projet de loi portant Code des Collectivités Territoriales (Document Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire),
- Commentaires concernant l'avant-projet de loi portant Code des Collectivités Territoriales (Document Association des Maires de Mauritanie),
- Plusieurs articles de presse :
 - o Point Afrique, *Certains Tours Opérateurs soutiennent la Mauritanie*, janvier 2008
 - o Article de la *Nouvelle République*, interview de Monsieur Michel Sapin, en voyage en Mauritanie au moment de l'attaque des Français (décembre 2007)
 - o Article par dans *Le Monde*, 28 janvier 2008, interview du Président de la République de Mauritanie,
- La page « Conseils aux voyageurs » du site du Ministère des Affaires étrangères concernant la Mauritanie,
- La présentation de l'activité du groupe de l'Agence française de Développement en Mauritanie (document AFD, janvier 2008),
- Compte-rendu de la mission de Cités Unies France en République Islamique de Mauritanie du 27 novembre 2007 au 2 décembre 2007, document Cités Unies France.